

Végétalisation des cours d'écoles

La Ville d'Épernay a lancé un programme de végétalisation des cours d'écoles. Quatre établissements sont, dans un premier temps, concernés (écoles élémentaires Yvette-Lundy, Chaude-Ruelle, Vignes-Blanches et école primaire Belle Noue).

Le programme de végétalisation cible, en priorité, les écoles sparnaciennes disposant des caractéristiques les plus minérales.

Objectifs : aménager un cadre de vie agréable pour les enfants et personnels, instaurer des zones d'ombrage, atténuer les îlots de chaleur, réduire les zones imperméables, créer des aires pédagogiques tournées vers la nature et favoriser la biodiversité.

2 500 nouvelles plantations sur les 4 sites

L'**école Chaude-Ruelle** est la première à avoir bénéficié d'aménagements, finalisés en début d'année 2022. La cour abrite aujourd'hui deux tilleuls, un aulne et un frêne à fleurs. Un ancien sautoir a été transformé en zone arbustive, composée notamment d'érables champêtres, de charmes, de cornouillers, de houx et de noisetiers.

La cour de l'école **Yvette-Lundy** (ex-Bachelin) a profité d'une mise au vert courant 2022. Deux nouvelles zones circulaires accueillent depuis des paulownias, des lavandes, du thym et des bulbes de tulipes, tandis que des zones carrées hébergent des tilleuls, des groseilliers et cassissiers, des romarins, des primevères, des pâquerettes et des bulbes de tulipes.

Sur le **site Belle-Noue**, le plateau multisports a été réhabilité fin 2022, avec l'aménagement de zones en pleine terre et la diversification des strates végétales, représentant une désimperméabilisation d'environ 800 m². Les cours des écoles maternelles et élémentaires ont accueilli 8 arbres (dont 3 fruitiers) et de nombreux arbustes.

Les premiers aménagements au sein de l'**école élémentaire Vignes-Blanches** ont été mis en place dès les congés d'hiver 2024. Ils concernent le déplacement des clôtures et le modelage des talus végétalisés, agrandissant la cour de 709 m². La cour bénéficie d'une végétalisation sur 1 085 m² et de la création de cheminements sur 130 m², soit une désimperméabilisation de plus de 44 % de la surface actuelle.